

Direction de l'Outaouais

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5^e étage
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : (819) 772-3849
Télécopieur : (819) 772-3338
Courriel : dto@mtq.gouv.qc.ca

Centres de services

Campbell's Bay
1488, route 148, C.P. 89
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
Téléphone : (819) 648-7000
Télécopieur : (819) 648-7002

Gatineau
33, rue Jean-Proulx
Gatineau (Québec) J8Z 1X1
Téléphone : (819) 772-3847
Télécopieur : (819) 772-3339

Maniwaki
140, route 105
Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Téléphone : (819) 449-6923
Télécopieur : (819) 449-5421

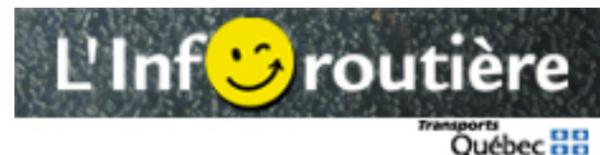
Papineauville
208, rue Henri-Bourassa, C.P. 70
Papineauville (Québec) J0V 1R0
Téléphone : (819) 427-6238
Télécopieur : (819) 427-8130

Le bulletin de Liaison est un bulletin d'information à l'intention des partenaires de la Direction de l'Outaouais.

Pour renseignements :
Michel Marcotte, SLPU
(819) 772-3107, poste 236
(819) 665-9980 (cellulaire)

Rédaction et graphisme :
Sophie Morissette, SLPU

Révision linguistique :
Mireille Brazeau, SLPU



Avec l'**Inforoutière**, le ministère des Transports a réuni en un seul endroit toute l'information nécessaire à la planification des déplacements sur le réseau routier du Québec. Pour y accéder, rien de plus simple :

- Un seul numéro de téléphone : 1 888 355-0511 ou #0511
- Une seule adresse Internet : Inforoutiere.qc.ca

L'**Inforoutière** vous permet de connaître les conditions routières et les travaux en cours ainsi que d'obtenir des renseignements généraux. Vous pouvez aussi signaler des incidents sur le réseau routier, formuler une plainte et faire des commentaires.

Pour tout savoir : l'Inforoutière!



L'hiver en Outaouais

L'hiver à la Direction de l'Outaouais, c'est 85 employés qui travaillent exclusivement à l'entretien des routes. Lors de tempêtes, 44 équipes, du MTQ, d'entrepreneurs ou de municipalités, s'assurent que les quelques 1 614 km du réseau routier sont entretenus en respect avec les normes de qualité du Ministère.

Le budget alloué à l'entretien hivernal pour la saison 2006-2007 est de 8 390 000 \$. Le MTQ est responsable de l'entretien direct de 440 km tandis que divers entrepreneurs et diverses municipalités voient à l'entretien des 1 174 km restants. Soucieux de la sécurité de tous, le personnel du Ministère fait un suivi très serré auprès des entrepreneurs et des municipalités afin de s'assurer qu'ils respectent les standards établis par le MTQ.



Bulletin de Liaison

Direction de l'Outaouais
Numéro 2, novembre 2006



La Direction de l'Outaouais du ministère des Transports tient à rappeler aux conducteurs que la conduite hivernale sur les routes représente un défi de taille. Des conditions difficiles, des froids intenses et de la poudrière sont parmi les obstacles qui obligent tous les conducteurs à redoubler de prudence.

Afin d'offrir les meilleures conditions routières possibles, le Ministère et ses partenaires ne négligent aucun effort. Jumelés à des comportements responsables de la part des usagers, ces efforts permettent d'assurer la sécurité de tous.

C'est l'hiver, méfiez-vous... aussi de vous!

Cette année, la campagne en sécurité hivernale se concentre sur le comportement des conducteurs. Plusieurs usagers équipent leur véhicule de pneus d'hiver; certains ont des véhicules de plus en plus performants. Cela a peut-être provoqué un sentiment d'invulnérabilité chez des conducteurs. La campagne a repris, pour une troisième année, le thème *C'est l'hiver, méfiez-vous... aussi de vous!* et tentera à nouveau de responsabiliser davantage les usagers et de les inviter à adapter leurs comportements aux conditions hivernales.

Adaptez votre conduite aux conditions routières

N'hésitez pas à ralentir lorsque les conditions sont difficiles. En roulant plus lentement, vous diminuez les risques de perdre le contrôle de votre véhicule. En tout temps, n'oubliez pas de respecter les limites de vitesse affichées. Vous pouvez toujours rouler plus lentement en raison des conditions routières, mais vous ne pouvez jamais rouler plus vite lorsque le soleil brille... C'est une question de sécurité pour tous !

Préparez votre véhicule

Tout bon conducteur devrait aussi avoir une trousse de secours en permanence dans son véhicule. Les éléments suivants devraient s'y retrouver : pelle, liquide antigel, balai à neige, grattoir, câbles d'appoint, sac de sel ou de sable, bougies, allumettes imperméables, lampe de poche et couverture.



Déneigez votre véhicule

Avant de prendre la route, assurez-vous que le pare-brise, les fenêtres latérales et la lunette arrière sont bien dégagés, afin d'éviter que la neige ou la glace accumulées sur votre véhicule ne se transforment en projectiles qui pourraient gêner les autres véhicules ou les piétons. N'oubliez pas, il faut aussi dégager les phares, les feux clignotants et la plaque d'immatriculation afin d'être nettement visible par tous les usagers.



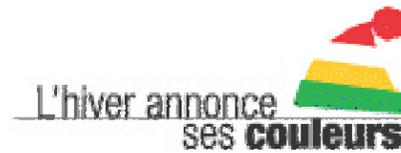
Équipez votre véhicule de quatre bons pneus d'hiver

En hiver, au Québec, l'utilisation des pneus d'hiver fait toute la différence. En effet, la semelle des pneus d'hiver a des sillons qui sont environ 30 % plus profonds et plus mordants que celle des pneus quatre saisons, ce qui contribue à évacuer plus facilement la neige. Le caoutchouc qui entre dans la fabrication des pneus d'hiver est plus mou : il reste donc plus souple et efficace par temps froid. Le caoutchouc des pneus quatre saisons tend à durcir à des températures variant de -8 °C à -10 °C. À partir de -15 °C, il perd de son élasticité, ce qui a pour effet de diminuer son adhérence. Le pneu d'hiver, quant à lui, perd de son élasticité à partir de -40 °C : une différence de taille!



Redoublez de prudence

Les conditions de la chaussée peuvent varier considérablement d'un kilomètre à l'autre lors de la saison hivernale. Il faut donc être particulièrement attentif à l'approche d'un pont ou d'un viaduc, dans les zones abritées ou lorsqu'il y a peu de circulation. De plus, lors de froid intense, l'adhérence des pneus est réduite et les distances de freinage plus longues.



Préoccupé par la sécurité des usagers de la route et soucieux de faciliter leurs déplacements, le ministère des Transports propose une terminologie afin d'uniformiser le langage utilisé pour décrire les conditions routières hivernales.

		VISIBILITÉ →			
		bonne	réduite	nulle par endroits	nulle
CHAUSSEE ↓	dégagée	BONNE Soyez prudents !			
	enneigée par endroits ou glacée par endroits				
	partiellement enneigée ou partiellement glacée	PASSABLE Soyez vigilants et accordez-vous du temps !			
	enneigée				
	glacée	CRITIQUE Si possible, reportez votre déplacement !			
	ROUTE BARRÉE				



Pour déterminer les conditions de la route, les experts du Ministère prennent en considération : la visibilité (bonne, réduite, nulle par endroits ou nulle) et la condition de la chaussée (dégagée, enneigée ou glacée par endroits, partiellement enneigée ou glacée, enneigée, glacée).

